

QUESTIONNAIRE ÉVALUATION DES HABILÉTÉS AQUATIQUES

À COMPLÉTER PAR LE PARENT ET À RETOURNER AU RESPONSABLE

NOM DE L'ENFANT : _____

Comme parent, vous avez la responsabilité de cocher **obligatoirement** la ou les cases appropriées. Prenez note que la consigne sera appliquée dans toutes les piscines, et plage, de Drummondville.



BRACELET ROUGE

Mon enfant doit porter une Veste de Flottaison Individuelle (VFI) en tout temps. S'il doit porter un V.F.I., s.v.p. cochez la case correspondant au poids de votre enfant

9-14 kg (20-30 lbs) 14-27 kg (30-60 lbs) 27-41 kg (60-90 lbs) 41 kg et +

BRACELET ROSE

Mon enfant doit demeurer dans la partie plage* et/ou pataugeoire* de la piscine en tout temps

*Toutefois, s'il n'y a pas de partie plage ou pataugeoire, mon enfant aura accès uniquement aux jeux d'eau si les installations le permettent.

BRACELET JAUNE

Mon enfant doit demeurer dans la partie peu profonde¹ de la piscine en tout temps

BRACELET VERT

Mon enfant doit porter en tout temps _____ (aide flottante²) qu'il apportera avec lui à la piscine.

BRACELET BLEU ou NOIR*

Mon enfant peut participer à l'activité sans restriction.

C'est-à-dire que mon enfant doit correspondre aux critères suivants :

- il a réussi le cours : « Croix-Rouge natation junior 3 »

ou

- il est capable de nager sans arrêt, sans aide flottante, sur une distance de 15 mètres (50')

- il est capable de mettre sa tête sous l'eau

- il est capable de sauter seul à partir du bord de la piscine

- il est capable de se maintenir à la surface de l'eau, sans aide flottante, pendant 30 secondes.

*le bracelet noir indique que l'enfant a réussi l'épreuve « Nager pour survivre »

Commentaires que vous aimeriez que le surveillant-sauveteur sache au sujet de votre enfant :

NOM DU PARENT : _____ SIGNATURE DU PARENT : _____
LETTRES MOULÉES

TÉLÉPHONE _____ DATE : _____

¹ La partie peu profonde est délimitée par un câble (bleu/blanc) et est d'une profondeur de 0.9 m à 1.3 mètre. La zone profonde débute à 1,4 mètre (4,5').

² La ceinture hippopotames, ailes de nageurs (flotteurs), ballon dorsal, et toute autre aide flottante sont permis lors de la baignade.

Toutefois, le surveillant-sauveteur peut refuser une aide flottante jugée non sécuritaire et obliger votre enfant à mettre un VFI.